



# A.G.E.M.A.R. ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX  
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

## PESCATOURISME Encadrement des passagers

*Cette formation vise à former les pêcheurs professionnels à accueillir des touristes à bord de leur embarcation pour une activité touristique en mer. Suivant la référence Division 227 (navires de pêche de longueur inférieure à 12 m) chapitre 227-10 décision n°310/DSMOI/14 du 19 juin 2014.*

	Effectif par session : <b>6 mini – 10 maxi</b>	<b>Formation présentielle</b> Pas accès handicapé	Durée : <b>14 h</b>
<b>Tarif :</b>	<b>S'informer auprès du secrétariat</b> <b>0262 42 00 61</b> <b><a href="mailto:fc.eamr@gmail.com">fc.eamr@gmail.com</a></b>		
<b>Profil :</b>	- Personne possédant CACPP, pêcheurs professionnels		
<b>Prérequis :</b>	- Titulaire du CACPP ayant un navire armé à la pêche de longueur inférieur à 12 m - En cas d'handicap, ce sera au médecin des gens de mer de valider le candidat. En cas de refus, ce dernier peut se renseigner auprès de MDPH et/ou de l'assistante sociale des marins pour connaître les opportunités possibles. (Réfèrent Handicap : M. Sami OUADRANI).		
<b>Débouchés :</b>	- Pouvoir effectuer une activité touristique complémentaire à l'activité principale de la pêche.		
<b>Qualité :</b>	Pour l'année 2021, Moyenne des notes globales de satisfaction des stagiaires concernant la formation : <b>15/20</b> <b>Taux de réussite : 100 %</b>		



Les formations de l'École d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

## Objectifs :

Les compétences attendues après cette formation sont les suivantes :

- *Connaître la réglementation pour le transport des passagers*
- *Accueillir des passagers, assurer leur sécurité*
- *Gérer les risques, les comportements des passagers*

## Contenu :

1. Le transport de passagers en Pescatourisme
  - a. Réglementation – responsabilité – assurance – litiges et recours
  - b. Choix de l'activité : pêche, fréquence, ...
  - c. Préparation du navire à l'accueil de passagers : kit de secours, prévention du mal de mer, des insolations, boisson, rangement et protection du matériel de pêche, check liste...
2. L'accueil des passagers avant l'embarquement :
  - a. Vérification des identités
  - b. Questionnaire de sécurité (équipement, autonomie et mobilité, connaissance du milieu, comportement, problèmes spécifiques)
  - c. Rappel des consignes générales (brochures)
  - d. VFI-brassière
3. L'embarquement : choix du lieu, protection du dispositif d'embarquement, l'aide à l'embarquement, la répartition des poids
4. En mer : activité professionnelle/animation des passagers

Gérer les déplacements et les gestes des passagers – les risques du passagers (accidents, comportements, évolution au cours de la sortie)

5. Les évènements de mer :
  - a. Homme à la mer
    - i. Passager
    - ii. Membre de l'équipage
  - b. Malade, blessé
  - c. Incendie
  - d. Voie d'eau
  - e. Naufrage
  - f. Autre (panne...)
6. Débarquement des passagers :
  - a. Récupération du matériel, vérification de l'état
  - b. L'oubli de matériel par le passager
  - c. Le questionnaire de satisfaction- analyse
  - d. Remise en ordre du bateau



## **Exécution :**

### **Intervenants :**

- Référent pédagogique et handicap : M. Sami OUADRANI
- Intervenants(es) divers, tous(tes) qualifiés(ées) et/ou experts(es) dans leur(s) domaine(s) de compétences en lien avec les matières enseignées.

### **Moyens pédagogiques :**

Formation dispensée en centre, en présentiel et dans différentes salles et lieux selon les besoins respectifs des modules (salle standard équipée de tableau, paperboard et PC pour les cours théoriques)

### **Évaluations :**

Avoir suivi, participé aux modules de formation.

### **Modalité d'obtention :**

Délivrance d'une attestation.



Les formations de l'École d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.